

Mardi 22 novembre 2016 de 9h à 16h au Lycée Saint-Exupéry - Mantes la Jolie
Comment s'inscrire au stage ?

Pour participer au stage du 22 novembre il faut (cf. 1 et 2 ci-dessous) :

Déposer auprès de votre administration une demande de congé pour formation syndicale **avant le 22 octobre (attention : vacances le 19/10)**

1 →

Modèle de demande de congé pour formation syndicale

Nom
Prénom
Grade
Affectation

à Monsieur le Recteur/ Monsieur le Directeur académique /
Adresse

Monsieur le Recteur / Directeur,

Conformément aux dispositions de la loi N°84-16 du 11/01/84 , article 34; alinéa 7, portant statut général des fonctionnaires * , définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 22 novembre pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Mantes la jolie (lycée Saint-Exupéry). Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/95).

Dater et signer

* Pour les non-titulaires, remplacer par : de la loi n°82-997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État.

2

Prévenir la FSU78 de votre participation (pour des problèmes d'intendance !) : coupon réponse à nous renvoyer par courrier adressé à « FSU78 - 24 rue Jean Jaurès - 78190 Trappes. Vous pouvez aussi le recopier, le compléter et l'envoyer par courriel à : fsu78@fsu.fr avant le 18/11/16.

Inscription au stage FSU78 du 22 novembre 2016 :

Nom et prénom :

Adresse e-mail :@..... Tél :/...../...../...../...../.....

Affectation : Catégorie :

Syndiqué(e) à un syndicat de la FSU (si oui lequel) oui Syndicat National : non

Déjeunera le midi (repas convivial sur place) : oui non (Préparé par des militants donc important pour prévoir le nombre de repas).

Repas offert pour les adhérents des syndicats de la FSU (participation de 8 € à payer sur place pour les autres).